

COMPTE-RENDU **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le douze Septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de CHOFFY Patrick, Maire.

Présents : M. CHOFFY Patrick, Maire, Mmes : DARGERÉ Evelyne, LEBLOND Valérie, MM : BERTHELOT Denis, BLOT Bernard, MARTIN Englebert, SIMON Serge

Absent(s) ayant donné procuration : M. DRAPPIER Ludovic à M. CHOFFY Patrick

Absent(s) : Mme LAVANNE Faosat, MM : MANISSA-VIVIDILA Guy-Omer, MORCHOISNE Laurent

A été nommée secrétaire : M. MARTIN Englebert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7

Date de la convocation : 08/09/2022 - **Date d'affichage** : 08/09/2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 13/09/2022 et publication ou notification du 13/09/2022.

Début de séance 18h – Fin de séance 18h30.

SOMMAIRE

- ACQUISITION ANTICIPÉE AUPRÈS DE L' ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL INTERDÉPARTEMENTAL (E.P.F.L.I.) COEUR DE FRANCE DES BIENS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

2022-31 – ACQUISITION ANTICIPÉE AUPRÈS DE L' ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL INTERDÉPARTEMENTAL (E.P.F.L.I.) COEUR DE FRANCE DES BIENS DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DÉCIDE**
 1. D'approuver l'acquisition par la Commune de BOISSEAUX auprès de l'EPFLI Foncier Cœur de France, de la parcelle cadastrée section ZL n° 135 d'une contenance de 4 493 m², au prix de 159 086.18 € HT, TVA sur marge nulle, soit 159 186.18 € TTC, frais en sus.
 2. De confier le dossier à Maître WISSOCQ, notaire à TOURY (28310), 4 rue de l'Abbaye Saint Denis.
 3. D'autoriser le Maire à signer l'acte d'acquisition et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.
 4. D'acter que la dépense correspondante est inscrite au budget 2022 du budget annexe (Lotissement des 4 Vents).

A l'unanimité (pour : 8 - contre : 0 - abstentions : 0)

En mairie, le 13/09/2022

Le Maire
Patrick CHOFFY

